

Quant à la discussion elle-même, voici comment M. Roussy en fait le récit, dans la brochure, qu'il vient de publier.

A l'heure fixée, nous entrâmes dans les grandes salles du presbytère, qui étaient remplies de quelques centaines de spectateurs, contents de ce qui allait arriver, et impatients d'en voir le dénouement. Cette discussion pouvait seule contenter leurs désirs. Une petite estrade avait été hâtivement élevée pour le président, et pour les deux discutateurs. On procéda immédiatement à l'élection d'un président, d'une douzaine d'arbitres et de deux secrétaires, qui se rangèrent aussi commodément qu'ils purent, parmi cette foule.

A peine ces arrangements venaient-ils d'être faits, et avant que l'assemblée eût été régulièrement ouverte par une prière, M. Chiniquy se hâta de demander la parole, et, par un aveuglement ou une stupidité dont je ne puis me rendre compte, commença à outrager mon caractère d'une manière révoltante.

J'en appelai au président qui était un des témoins de nos arrangements, lui faisant remarquer le manque d'honneur de M. Chiniquy, qui dès l'entrée violait les règles qu'il avait acceptées, lequel reconnut que j'avais raison.

M. Chiniquy répondit qu'il ne croyait pas m'avoir insulté par ce qu'il avait dit ; mais puisque je m'en blessais et que je paraissais avoir beaucoup de charité chrétienne puisque j'en parlais tant, il voulait bien par bonté pour moi, par pure charité, par pure gratuité (ce sont ces propres expressions) ne plus parler de ces choses, mais quelle qu'ait pu être ma vie passée, aurais-je été un déporté, un homme qui aurait été forcé de quitter son pays pour éviter la corde ; quelle que soit la vie scandaleuse que j'aurais menée et que je ménerais encore, il voulait bien par pure bonté, par pure gratuité, entendez-bien, me regarder comme un homme respectable, un homme d'honneur, pourvu que je lui prouvasse ma mission de prêcher. J'ai besoin, ajouta-t-il, de savoir quel ministre il est, avec quel homme j'ai à faire ; je ne le connais pas, &c.

Je répondis à M. Chiniquy avec chaleur : gardez vos gratuités et vos bontés pour vous, monsieur, je n'en ai pas besoin. Si vous aviez l'équité, la charité qui sont des vertus que tout prêtre doit avoir, m'insulteriez-vous ? Si vous ne me connaissez pas, pourquoi avez-vous donc tant prêché contre moi et m'avez-vous calomnié ? Lors même que je serais dans l'erreur, comme vous dites si fort que je le suis, ne suis-je pas toujours un homme ? Et en cette qualité, n'aurais-je pas droit à être traité avec bonté ? Prétendez-vous ramoner quelqu'un par des insultes, et faire trouver votre cause bonne par des calomnies ? Oui, monsieur, je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète encore, vous êtes un homme sans honneur, sans équité ; vous agissez dans cette affaire en polisson. Vous foulez aux pieds vos propres arrangements, vous m'insultez, vous m'outragez, il faudrait que je fusse sans sentiment, sans honneur pour discuter avec une telle personne. Le respect que je me dois, doit m'empêcher de parler davantage avec vous. Je regrette que la discussion soit arrêtée à son début, mais ce n'est pas ma faute. A moins que vous ne rétractiez vos paroles et n'en demandiez pardon, je ne discuterai pas. Alors des risées se firent entendre de plusieurs côtés, mais la généralité de l'assemblée, émit confuse, et sentait que j'avais raison.

M. Chiniquy, dans son embarras, répliqua à peu près les mêmes choses qu'il avait déjà dites. Il voulut nier nos arrangements, chercher des évasions, des difficultés, insis-

tant sur ma mission de prêcher, et comme bon nombre de ses amis l'encourageaient, et le soutenaient, je protestai contre une telle manière d'agir, en disant : j'ai été pressé, sollicité de me rendre ici, des protestations ont été faites de toute part, et de la part de M. Chiniquy lui-même qu'aucune insulte, aucun outrage ne serait fait. Au lieu de cela, dès les premiers moments, je suis insulté, les protestations sont foulées aux pieds, ainsi que toutes les règles de la discussion, et de l'honneur ; il faudrait que je fusse un insensé pour aller plus loin ; et à moins que les règles de la discussion ne soient observées, que M. Chiniquy n'ait fait amende honorable de ses outrages, je ne discuterai point ; et je me disposais à sortir.

L'assemblée était agitée et mécontente ; alors le président et quelques-uns des arbitres intervinrent ; M. Chiniquy en référa au président et à un des arbitres pour ce qu'il avait dit, lesquels reconnurent la justice de mes demandes ; puis M. Chiniquy retira ses paroles, fit amende honorable, et l'ordre se rétablit.

Le président commanda le silence et me donna la parole.

M. Roussy lut alors les passages suivants, pour lesquels nous renvoyons nos lecteurs à l'Ecriture-Sainte : Deutéronome IV. versets 1 et 2 ; VI. 5, 7 ; XI ; XXXI ; Psautiers XI. v. 6 ; XXII. 30 ; XXIII. 7-10. St. Matthieu XV. St. Luc XVI & c.

Il fit remarquer que ces passages élevaient très haut la loi et les commandements de Dieu, et qu'il était impossible de rien trouver de semblable en faveur des traditions, que Jésus parlait toujours avec révérence de la Parole écrite, tandis que s'il parlait des traditions qui existaient de son temps, c'était pour les condamner.

Le dernier passage qu'il cita fut Jean XII. 48 : Celui qui me méprise, et ne reçoit point mes paroles, a pour juge la parole même que j'ai annoncée. C'est elle qui le jugera au dernier jour. . . Il ne reconnaît pas, continue M. Roussy, qu'il y ait une autre parole, une autre vérité que celle-là.

Arrivé à ce passage, le temps qui m'avait été donné pour parler étant plus qu'expiré, le président et les arbitres m'avertirent, et je m'assis.

M. Chiniquy se leva ; son sujet était de prouver que les Saintes-Ecritures ne sont pas suffisantes comme règle de la foi et de la vie, qu'il faut encore les traditions, et sans dire ce qu'il entendait par traditions, ce qu'elles étaient, comme il aurait dû le faire, il s'adressa au président et lui dit qu'il était très-étonné de voir comme j'induisais le monde dans l'erreur, en disant qu'il ne fallait pas suivre les traditions, mais qu'il ne voulait pas me blâmer, car ce que je connaissais de la Bible m'avait été enseigné par ma vieille grand-mère, qui ne savait faire que des chansonnes, et qui m'avait dit quand j'étais un petit enfant qu'il ne fallait pas suivre les traditions, mais seulement la Bible ; mais que j'étais dans l'impossibilité de prouver ce que je disais, etc. etc. Sans doute, continua-t-il, toutes les traditions ne sont pas bonnes, il y en a de fausses, et il parla d'une vieille femme, dont il avait peur quand il était petit, et qui lui contait des histoires qui étaient de fausses traditions, qu'il ne fallait pas croire. Puis, il accusa les protestants d'avoir retranché à la parole de Dieu.

Je m'en vais vous prouver, continua M. Chiniquy, en se tournant vers le peuple, comment cet homme se trompe et qu'il est dans l'erreur, et il cita deux passages qui, selon lui, soutenaient les traditions. Le premier est celui-ci : 2. Epit. aux Thess. 2. 15. "C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et conservez les traditions, que vous avez apprises soit par nos paroles, soit par notre épître."